

**LOT N° 3**

**MENUISERIES INTERIEURES**

## PRESCRIPTIONS GENERALES

### 3.A NORMES et REFERENCES

#### Matériaux et procédés traditionnels

Les travaux seront exécutés conformément aux règles de l'Art et à la réglementation française telle qu'elle se trouvera être en vigueur à la date d'établissement de l'offre.

En particulier, les travaux seront conformes aux prescriptions techniques contenues dans les normes françaises homologuées (NF), les documents techniques unifiés (D.T.U.) et les documents suivants, sans que l'énumération ci-après soit exhaustive :

- D.T.U. n° 36.1 - Travaux de menuiserie en bois (Cahiers C.S.T.B. n°s 1969 de décembre 1984, 1954 de janvier-février 1985), 2006 de juin 1985 et 2095 de septembre 1986);
- D.T.U. 39 - Vitrierie (Cahier C.S.T.B n° 2127 de janvier-février 1987);
- Normes françaises relatives aux ouvrages
- Normes AFNOR citées à l'annexe n°II du D.T.U. n° 36.1;
- Spécifications du Cahier 173 du C.S.T.B. et du Cahier des prescriptions techniques générales applicables aux travaux de menuiseries en bois.

Pour les matériaux et procédés traditionnels, en cas de non-conformité aux règles précédentes, le maître de l'ouvrage se réserve le droit soit de faire recommencer les travaux, soit d'appliquer un rabais proportionnel.

#### Matériaux et procédés non traditionnels

Les matériaux, procédés, éléments ou équipements non traditionnels ne pourront être admis que s'ils font l'objet :

- soit d'un Avis Technique de la Commission du C.S.T.B.;
- soit d'une enquête technique favorable par un contrôleur technique agréé.

L'emploi de matériaux, procédés, éléments ou équipements non traditionnels fera l'objet d'un accord exprès entre le maître de l'ouvrage et l'entreprise.

### 3.B COORDINATION entre CORPS d'ETAT

#### Réservations dans les ouvrages de maçonnerie

Le titulaire du présent lot se mettra en rapport avec l'entreprise de GROS-CEUVRE et CHARPENTE pour lui communiquer les dimensions hors tout des ouvrages de menuiserie, ainsi que l'emplacement et la nature des réservations, percements, feuillures, etc... à prévoir.

Si cette démarche n'est pas effectuée, toutes les reprises éventuelles dans les ouvrages de maçonnerie ou de structure bois en vue de la pose des menuiseries seront faites aux frais de l'entreprise de MENUISERIE.

#### Scellement des ouvrages

Le scellement des menuiseries est à la charge du présent lot.

Le calfeutrement des menuiseries intérieures et les raccords de plâtre et d'enduit sont dus au lot gros-oeuvre ou plâtrerie selon le type de support à raccorder.

### 3.C PLAN d'EXECUTION des OUVRAGES

Les plans d'atelier et de détail devant servir à l'exécution seront établis par l'entrepreneur.

Ils seront soumis à l'architecte pour approbation avant tout début d'exécution, cette approbation ne concernant que la conformité ou l'adaptation au projet architectural et ne diminuant en rien la responsabilité de l'entreprise.

### 3.D QUALITE des MATERIAUX

#### Essence et qualité des bois

L'essence et la qualité choisies pour chaque nature d'ouvrage sont précisées dans le titre

Les bois employés pour travaux de menuiserie seront sains et secs. Ils devront répondre aux exigences des normes en vigueur.

#### Panneaux agglomérés

Les panneaux agglomérés devront provenir d'une fabrication sous label N.F.C.T.B.H. et avoir subi un traitement hydrofuge et fongicide pour pose dans pièce humide.

#### Panneaux contreplaqués

Les panneaux contreplaqués devront provenir d'une fabrication sous label N.F.C.T.B.X. et seront de classe I à III suivant utilisation.

#### Colles

En règle générale, les colles seront adaptées aux fonctions qu'elles auront à assumer et devront assurer une bonne tenue de l'ouvrage, quel que soit le degré d'humidité de l'assemblage concerné.

En outre, les colles employées devront être insensibles aux attaques des moisissures et des champignons. Utiliser de préférence une colle phénol-formol ou résorcine-formol.

### **3.E EXECUTION des OUVRAGES**

#### Généralités sur l'exécution des ouvrages

Dans la mesure du possible, les pièces de bois seront d'un seul tenant dans leur longueur ; au cas où il s'avérerait nécessaire qu'elles soient en plusieurs parties, elles seront exécutées de telle sorte que leur rigidité et leur durabilité soient identiques à celles des pièces d'un seul tenant.

Les parements apparents seront affleurés et poncés, les rives droites seront sans trace de sciage, flache, épaufrure, les abouts apparents étant dressés. Les bois devant rester bruts et apparents seront exempts de flaches.

Les noeuds des bois devant être peints pourront être, si besoin est, bouchonnés avec des bouchons de même essence, collés en respectant le fil du bois.

De même seront bouchonnés les avant-trous des vis de fixation qui ne seront jamais laissées apparentes ou mastiquées.

Les têtes de pointes tête d'homme et chevilles métalliques seront chassées sur une profondeur supérieure à 1 mm sur les parements vus, les traces étant bouchées et rendues invisibles sur les bois devant rester apparents. Il est interdit de dissimuler les défauts d'assemblage ou les défauts du bois, que ce soit au moyen de cales ou de mastic.

#### Assemblages

Les arasements présenteront sur les parements une coupe franche, un joint sans fractionnement et affleuré. Ils ne comporteront aucun vide susceptible de nuire à l'étanchéité ou à la solidité de la menuiserie.

Les assemblages collés seront exécutés de telle sorte qu'aucun décollement ne puisse se produire dans le temps, par suite des variations dimensionnelles des bois, par retrait, par fendillement de la colle, par suite de l'action de l'humidité ou de l'eau.

Les assemblages à tenons et mortaise seront parfaitement ajustés et maintenus à l'aide de chevilles en bois feuillu dur et sec ou en métal d'un modèle agréé.

#### Joints embrevés

Les joints embrevés par rainure et languette seront jointifs, le vide entre la languette et le fond de la rainure étant inférieur à 1,5 mm. Les fausses languettes seront en bois feuillu dur.

#### Quincaillerie

Tous les articles de quincaillerie seront soumis au maître d'oeuvre pour approbation avant tout approvisionnement auprès des fournisseurs.

L'ensemble des menuiseries sera fourni et éventuellement posé avec toutes pattes à scellement, équerres et autres ferrures en nombre suffisant. La quincaillerie sera de première qualité et portera l'estampille S.N.F.Q. (Société Nationale Française de Quincaillerie).

Les entailles pour pose des ferrures auront la profondeur voulue pour ne pas altérer la force des bois. L'emploi des fausses vis est formellement interdit, ainsi que l'enfoncement des vis ordinaires au marteau.

Toutes les pièces mobiles des quincailleries seront, si besoin est, graissées et huilées avant pose.

À la réception, l'entrepreneur remettra au maître de l'ouvrage ou à son représentant, trois clefs de chaque serrure mise en oeuvre.

### **3.F PROTECTION des OUVRAGES**

#### Protection contre les insectes et les moisissures

Toutes les pièces destinées à rester en contact avec la maçonnerie recevront, après fabrication, une couche de produit insecticide et fongicide, due par le titulaire du présent lot.

#### Protection contre les reprises d'humidités

Avant pose de la quincaillerie et mise en place des ouvrages, le titulaire du présent lot préviendra l'entrepreneur de peinture pour que ce dernier applique une couche d'impression contre les risques

d'humidité. Cette impression sera exécutée d'une façon identique sur les deux parois des portes et devra être compatible avec la peinture définitive.

#### Protection des pièces métalliques

Les éléments de quincaillerie seront cadmiés ou galvanisés.

#### Stockage sur le chantier

Les différents ouvrages seront stockés sur le chantier dans un local ventilé, à l'abri des intempéries et placés de telle sorte que l'air puisse circuler entre les éléments.

Tous les frais relatifs à la mise aux conditions d'ambiance déterminées par le D.T.U. sont à la charge de l'entreprise.

### **3.G TOLERANCES de POSE**

#### Tolérances de poses des menuiseries

L'écart maximal entre la pose réelle de chacun des axes de la menuiserie et celle de chacun des axes théoriques des baies ne devra pas dépasser 1 cm.

#### Tolérances de poses des huisseries

Les défauts de rectitude et d'aplomb des poteaux d' huisserie ou bâtis, tant sur le plan de la porte ou de l'élément de fermeture, que sur les plans verticaux perpendiculaires, ne doivent pas entraîner un écart de  $\pm 2$  mm sous réserve que le parallélisme des poteaux en tous points soit respecté à 2 mm près sur tous les plans.

Les défauts de rectitude et de niveau de la traverse ne doivent pas excéder 2 mm pour le premier mètre et, sous un maximum de 4 mm, 1 mm par mètre supplémentaire.

Dans le cas d'incorporation des huisseries entre banquettes ou préfabrication lourde, il est admis pour la traverse une tolérance d'altitude de  $\pm 5$  mm par rapport à la position théorique prévue.

#### Tolérances de jeu des ouvrants

Quelle que soit la position d'ouverture, le jeu admissible sous les portes intérieures planes ou menuisées devra être compris entre 5 et 10 mm par rapport au sol fini, sauf prescriptions contraires du maître d'oeuvre pour passage d'air utile à la ventilation mécanique.

### **3.H ADMISSION d'AIR pour la VENTILATION MÉCANIQUE**

Le principe de ventilation mécanique, étant arrêté il sera dû au présent lot, suivant les renseignements fournis par le lot Ventilation, tous les travaux accessoires nécessaires au bon fonctionnement de la ventilation, notamment :

- Étanchéité à l'air de certaines portes ;
- Jeu pour passage de l'air, soit dessous, soit en fond de feuillure en partie haute des portes de distribution intérieures aux volumes à ventiler ;

### **3.I ETANCHEITE A L'AIR et à L'EAU**

Les ouvrages nécessaires à la réalisation de l'étanchéité à l'air et à l'eau en ce qui concerne les raccordements menuiserie/gros-oeuvre seront dus par le présent lot.

L'étanchéité devra être assurée de façon continue sur toute la périphérie du dormant de la menuiserie.

Dans le cas de pose de précadre, il y aura lieu de prévoir une étanchéité entre celui-ci et la maçonnerie.

Dans le cas de pose avec bavette d'appui :

- le joint d'étanchéité entre relevés de bavette et tableaux devra être raccordé à l'étanchéité périphérique de la menuiserie
- l'étanchéité à l'air au droit de la bavette sera réalisée avant pose de celle-ci.

### **3.J NETTOYAGE**

L'entrepreneur devra balayer les locaux et enlever tous les débris, déchets et copeaux provenant de l'exécution de ses travaux.

## PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

### MENUISERIES INTERIEURES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>3.1 PRISE EN COMPTE DES PRESCRIPTIONS COMMUNES</b> | <b>6</b>  |
| <b>3.2 QUALITE DES PORTES</b>                         | <b>6</b>  |
| <b>3.3 SYSTEME D'OUVERTURE PAR COMBINAISON</b>        | <b>6</b>  |
| <b>3.4 BLOC PORTE À ÂME PLEINE OU VITREE</b>          | <b>6</b>  |
| <i>3.4.1 TYPE DE BEQUILLAGE</i>                       |           |
| <i>3.4.2 BLOC-PORTE - P1</i>                          |           |
| <i>3.4.3 BLOC-PORTE - P2</i>                          |           |
| <i>3.4.4 BLOC-PORTE - P3</i>                          |           |
| <i>3.4.5 BLOC-PORTE - P4</i>                          |           |
| <i>3.4.6 BLOC-PORTE - P5</i>                          |           |
| <i>3.4.7 BLOC-PORTE - P6</i>                          |           |
| <i>3.4.8 BLOC-PORTE - P7</i>                          |           |
| <b>3.5 DETALONNAGE DES PORTES</b>                     | <b>10</b> |
| <b>3.6 BUTEES DE PORTES</b>                           | <b>11</b> |
| <b>3.7 PLINTHE BOIS</b>                               | <b>11</b> |
| <b>3.8 BAGUETTES DE FINITION BOIS</b>                 | <b>11</b> |
| <b>3.9 RENFORT TETE DE CLOISON</b>                    | <b>11</b> |
| <b>3.10 PLACARDS ET ETAGERES</b>                      | <b>11</b> |
| <i>3.10.1 PLACARD - PPL1</i>                          |           |
| <i>3.10.2 PLACARD - PPL2</i>                          |           |
| <i>3.10.3 PLACARD - PPL3</i>                          |           |
| <i>3.11.4 PLACARD - PPL4</i>                          |           |
| <b>3.11 BOITES AUX LETTRES</b>                        | <b>12</b> |
| <b>3.12 CHASSIS FIXES</b>                             | <b>12</b> |
| <i>3.12.1 FIXE 1</i>                                  |           |
| <i>3.12.2 FIXE 2</i>                                  |           |
| <b>3.13 SIGNALÉTIQUE EXTERIEURE ET INTERIEURE</b>     | <b>13</b> |

### 3.1 PRISE EN COMPTE DES PRESCRIPTIONS COMMUNES

Pour établir leur offre de prix, les entrepreneurs devront prendre en compte les informations et obligations notées dans le lot "PRESCRIPTIONS COMMUNES" comprenant les chapitres.

- A Prescriptions communes
- B Intégration de l'hygiène et de la sécurité
- C Planning prévisionnel

A propos du nettoyage, les prescriptions suivantes sont demandées :

#### - Nettoyage définitif avant mise à disposition :

Le nettoyage final avant réception reste à la charge des différentes entreprises pour les ouvrages particuliers qui les concernent et du Lot PEINTURE pour ce qui est du nettoyage final tel que décrit dans le CCTP du lot peinture.

#### - Après la réception et levées des réserves :

Il sera réalisé un nettoyage définitif avant mise à disposition des bâtiments au maître de l'ouvrage.

Ce nettoyage sera effectué par une entreprise spécialisée à l'agrément du maître de l'ouvrage.

Les frais de ce nettoyage définitif avant réception seront affectés au prorata du montant des marchés de chaque entreprise.

- 3 001 - Coût relatif à la prise en compte des obligations des chapitres A , B, C des prescriptions communes

### 3.2 QUALITE DES PORTES

Les portes auront la marque de qualité norme CTB. Toute la quincaillerie sera estampillée NF SNFQ.

Les huisseries seront en bois adaptées aux murs banchés et/ou en bois, maçonneries et cloisons.

Les qualités coupe-feu, thermique et acoustique des blocs portes devront avoir fait l'objet de PV d'essai, lesquels seront à communiquer avant toute commande à l'Architecte et Bureau de Contrôle.

### 3.3 SYSTEME D'OUVERTURE PAR COMBINAISON

Toutes les serrures seront placées sur l'organigramme « TIERS-LIEUX et FRANCE SERVICES » type BRICARD ou équivalent.

L'entrepreneur du présent lot est chargé de mettre au point l'organigramme avec les utilisateurs. (Il y aura deux zones indépendantes à l'intérieur du bâtiment.)

Il communiquera à l'entrepreneur des lots MENUISERIE EXTÉRIEURE et SERRURERIE, les types de canons à commander.

- 3 002 - Système d'ouverture par combinaison

### 3.4 BLOC PORTE À ÂME PLEINE OU VITRÉE

**Nota :** Dans le cas des pièces carrelées prévoir sur l'huisserie une feuillure permettant le blocage de la faïence.

*La pose des huisseries sera réalisée par l'entrepreneur du lot Plâtrerie, à charge de l'entrepreneur du présent lot d'approvisionner et distribuer les cadres sur site.*

### **3.4.1 TYPE DE BEQUILLAGE**

Béquillage base de prix :

- toutes les portes seront équipées d'un modèle inox du type ligne DISCO sur rosace de chez INOX GSA ou équivalent

- 3 003 – Type de béquillage

### **3.4.2 BLOC PORTE – P1**

Fourniture et mise en place de blocs portes à âme pleine 1 vantail ouvrant à la française, de dimensions 93 x 204 cm ht

- Huisserie

- Huisserie bois sapin, adaptée aux épaisseurs des cloisons,
- Traitement fongicide et insecticide

- Porte isophonique

- Âme pleine ép. 40 mm, alaisé bois dur sur le périmètre
- Revêtement prépeint

- Ferrage

- Ferrage par 4 paumelles de 140
- Barillet sur organigramme
- Garniture et béquillage inox

- Couvre-joint bois

- Couvre-joint bois à prévoir pour toutes les finitions si nécessaire

- Pose

- Pose tunnel dans cloisonnement existant (ou pose dans cloisonnement neuf à la charge du lot PLATRERIE, le cas échéant)

- 3 004 - Bloc porte – P1

Emplacement : Selon plans architectes –

### **3.4.3 BLOC PORTE – P2**

Fourniture et mise en place de blocs-portes vitrées 1 vantail ouvrant à la française, de dimensions 93 x 204 cm ht

- Huisserie

- Huisserie bois sapin, adaptée aux épaisseurs des cloisons,
- Traitement fongicide et insecticide

- Porte
    - Vitrage feuilleté toute hauteur
  - Ferrage
    - Ferrage par 4 paumelles de 140
    - Barillet sur organigramme
    - Garniture et béquillage inox
  - Couvre-joint bois
    - Couvre-joint bois à prévoir pour toutes les finitions si nécessaire
  
  - Pose
    - Pose tunnel dans cloisonnement existant (ou pose dans cloisonnement neuf à la charge du lot PLATRERIE, le cas échéant)
- 3 005 - Bloc porte - P2
- Emplacement : Selon plans architectes -

#### **3.4.4 BLOC PORTE - P3**

Fourniture et mise en place de blocs portes à âme pleine 1 vantail ouvrant à la française, de dimensions 73 x 204 cm ht - CF 1/2h

- Huisserie
    - Huisserie bois sapin, adaptée aux épaisseurs des cloisons,
    - Traitement fongicide et insecticide
  - Porte isophonique
    - Âme pleine ép. 40 mm, alaisé bois dur sur le périmètre
    - Revêtement prépeint
  - Ferrage
    - Ferrage par 4 paumelles de 140
    - Barillet sur organigramme
    - Garniture et béquillage inox
  - Couvre-joint bois
    - Couvre-joint bois à prévoir pour toutes les finitions si nécessaire
  - Pose
    - Pose tunnel dans cloisonnement existant (ou pose dans cloisonnement neuf à la charge du lot PLATRERIE, le cas échéant)
- 3 006 - Bloc porte - P3
- Emplacement : Selon plans architectes -

### 3.4.5 ENSEMBLE VITRE AVEC BLOC PORTE – P4

Fourniture et mise en place d'un ensemble vitré avec portes vitrées 2 vantaux ouvrant à la française, de dimensions 185 x 204 cm ht avec deux fixes latéraux. Dimensions totales : 315 x 204 cm ht

- Huisserie
  - Huisserie bois sapin, adaptée aux épaisseurs des cloisons,
  - Traitement fongicide et insecticide
- Porte
  - Vitrage feuilleté toute hauteur
- Ferrage
  - Ferrage par 4 paumelles de 140
  - Barillet sur organigramme
  - Garniture et béquillage inox
- Couvre-joint bois
  - Couvre-joint bois à prévoir pour toutes les finitions si nécessaire
- Pose
  - Pose tunnel dans cloisonnement existant

- 3 007 - Bloc porte – P4

Emplacement : Selon plans architectes –

### 3.4.6 BLOC PORTE – P5

Fourniture et mise en place de blocs portes à âme pleine 2 vantaux ouvrant à l'anglaise, de dimensions 140 x 204 cm ht de degré CF 1/2h

- Huisserie
  - Huisserie bois sapin, adaptée aux épaisseurs des cloisons, muni de joints feu
  - Traitement fongicide et insecticide
- Porte
  - Porte de degré CF 1/2h
  - Âme pleine ép. 40 mm,
  - Revêtement prépeint
- Ferrage
  - Ferrage par 4 paumelles de 140
  - Barillet sur organigramme
  - Garniture et béquillage inox
  - Ferme-porte par bandeau à glissière de type Dorma ou équivalent
- Pose
  - Pose dans cloisonnement neuf à la charge du lot PLATRENERIE

- 3 008 - Bloc porte – P5

Emplacement : Selon plans architectes –

### 3.4.7 BLOC PORTE – P6

Fourniture et mise en place de blocs portes à âme pleine 2 vantaux ouvrant à l'anglaise, de dimensions 120 x 204 cm ht

- Huisserie
  - Huisserie bois sapin, adaptée aux épaisseurs des cloisons, muni de joints feu
  - Traitement fongicide et insecticide
- Porte
  - Âme pleine ép. 40 mm,
  - Revêtement prépeint
- Ferrage
  - Ferrage par 4 paumelles de 140
  - Barillet sur organigramme
  - Garniture et béquillage inox
- Pose
  - Pose dans cloisonnement neuf à la charge du lot PLATRENERIE

- 3 009 - Bloc porte – P6

Emplacement : Selon plans architectes –

### 3.4.8 PORTE À GALANDAGE – P7

Fourniture et pose de porte coulissante escamotable genre SCRIGNO ou équivalent, de dimensions 93 x 204 cm ht

Cet élément sera composé de :

- Un contre châssis pour parois en plaques de plâtre adaptable aux cloisons à ossature métallique de 98 mm d'épaisseur.
- Les traverses, étriers de suspension, guide de glissière, rail
- Une porte coulissante avec vitrage feuilleté toute hauteur
- Un kit de serrure avec serrure à crochet, contre-plaque, poignées d'entraînement

- 3 010 - Bloc porte – P7

Emplacement : Selon plans architectes -

### 3.5 DETALONNAGE DES PORTES

Le titulaire du présent lot devra le détalonnage de toutes les portes.

Détalonnage d'environ 1,5cm.

- 3 011 – Détalonnage des portes

Emplacement : Selon plans Architectes

### 3.6 BUTEES DE PORTES

Fourniture et pose chevillée de butées en inox avec amortisseur en caoutchouc, à cheviller au sol.

- 3 012 - Butées de portes

Emplacement : A l'arrière de toutes les portes fournies ou non par le présent lot

### 3.7 PLINTHE BOIS

Fourniture et pose de plinthes bois en sapin avec bord rond en partit supérieure, fixation par cheville et collage et masticage des têtes de vis. Hauteur des plinthes 7cm.

- 3 013 - Plinthe bois

Emplacement : Selon plans architectes, tous les revêtements en PVC

### 3.8 BAGUETTES DE FINITION BOIS

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge la fourniture et la pose de baguette en sapin, en nombre suffisant, pour un parachèvement parfait de ses ouvrages.

- 3 014 - Baguettes de bois de finition

Emplacement : à la périphérie des cadres huisseries portes etc.. selon plans architectes

### 3.9 RENFORT TETE DE CLOISON

Sur toutes les cloisons laissées libres en bout, l'entreprise du présent lot aura à sa charge des renforts ou poteaux d'about de cloisons réalisés en sapin du nord.

Ils seront du type enveloppant, fixés par équerres métalliques aux planchers et plafonds. Ils seront poncés.

- 3 015 - Renforts têtes de cloisons

Emplacement : Selon plans Architectes, têtes de cloisons

### 3.10 PLACARDS ET ETAGERES

Fourniture et pose de portes de placards coulissant épaisseur minimum 12 mm, finition mélaminé avec décor des panneaux au choix de l'Architecte.

Leurs dimensions seront suivant tableau de menuiseries intérieures et suivant plans Architectes.

En partie basse, le rail de guidage sera fixé sur une pièce de bois massive (pin ou sapin) de 7 cm de hauteur (hauteur équivalente à celle des plinthes). Cette pièce de bois sera fournie et posée par le présent lot. Tous les poteaux d'about de cloison seront prévus chaque fois que nécessaire.

Le placard sera fermé en partie haute et le présent lot devra la réalisation de l'aménagement intérieur par étagères avec possibilité de réglage des différentes hauteurs.

### **3.10.1 PORTES COULISSANTES PPI 1**

Dimensions 92 x 210 ht

- 3 016 - Portes de placard coulissantes PPI 1

Emplacement : Selon plans architectes

### **3.10.2 PORTES COULISSANTES PPI 2**

Dimensions 220 x 210 ht

- 3 017 - Portes de placard coulissantes PPI 2

Emplacement : Selon plans architectes

### **3.10.3 PORTES COULISSANTES PPI 3**

Dimensions 240 x 210 ht

- 3 018 - Portes de placard coulissantes PPI 3

Emplacement : Selon plans architectes

### **3.10.4 PORTES COULISSANTES PPI 4**

Dimensions 260 x 210 ht

- 3 019 - Portes de placard coulissantes PPI 4

Emplacement : Selon plans architectes

## **3.11 BOITES AUX LETTRES**

Les boîtes aux lettres seront du type simple entrée, corps acier électro zingué laqué. Porte acier électro zinguée laquée, serrure de sûreté 2 clés, porte étiquette. La couleur des laques sera au choix de l'architecte. Le présent lot prévoira 2 unités.

- 3 020 - Boîtes aux lettres

Emplacement : Selon plans Architectes,

## **3.12 CHASSIS FIXES**

Le présent devra la fourniture de châssis fixes intérieurs à intégrer dans les cloisons. Les huisseries seront en bois et adaptées aux épaisseurs de cloison.

### **3.12.1 REFERENCE FIXE 1**

Fourniture et pose de châssis fixe, à intégrer dans cloison d'épaisseur 98/48 à une allège de 80 cm de hauteur, de dimensions 125 x 125 cm ht composé de :

- Vitrage feuilleté

- Coloris RAL à définir

- 3 021 - Référence Fixe 1

Emplacement : Selon plans Architecte

### **3.12.1 REFERENCE FIXE 2**

Fourniture et pose de châssis fixe, à intégrer dans cloison d'épaisseur 98/48, de dimensions 82 x 204 cm  
ht composé de :

- Vitrage feuilleté toute hauteur
- Coloris RAL à définir

- 3 022 - Référence Fixe 2

Emplacement : Selon plans Architecte

### **3.13 SIGNALÉTIQUE INTERIEURE ET EXTERIEURE**

Fourniture et pose de signalétique sur les portes ou à proximité immédiate.

Le support est composé des éléments suivants :

- Plaque murale fixe en aluminium brossé anodisé naturel épaisseur 30/10, supportant l'information structurelle permanente.
- Décoration par transfert de braille sur lettres ou pictogrammes en abs noir épaisseur 3 mm, hauteur 100 mm. La fixation du support sera réalisée par collage à l'adhésif double face sur porte ou par vissage sur les cloisons.

Format hors tout : Largeur 150 mm x Hauteur 150 mm x épaisseur 3 mm.

Les sanitaires comporteront également une signalétique adaptée.

La signalétique extérieure sera également prévue par le présent lot et comportera un panneau de type Dibond :

Format hors tout : Largeur 260 mm x Hauteur 260 mm x épaisseur 3 mm avec impression couleur sur fond blanc.

- 3 023 – Signalétique intérieure et extérieure

Emplacement : Selon plans Architecte